

# CHALLENGE BENJAMIN(E)S

## 2023 - 2024 – 17<sup>ÈME</sup> ÉDITION

LA FFBB ET LA NBA PRÉSENTENT



### Documents mis à disposition pour la mise en œuvre du Challenge :

- Une affiche de l'évènement pour chaque Club affilié.
- Une invitation à venir participer au Challenge à personnaliser en fonction de son Club, Comité ou Ligue.
- Des bannières web pour communiquer sur le Challenge sur son propre site Internet.
- Un dossier de presse.
- Une information sur le site de la FFBB :  
<http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/developper/mini-jeunes/challenge-benjamines>
- Une grille de saisie des résultats.
- Les épreuves envoyées dans tous les Comités et Ligues et téléchargeables sur le site FFBB, les épreuves à disposition (4 épreuves individuelles appelées : Marine JOHANNES, Victor WEMBANYAMA, Iliana RUPERT, Evan FOURNIER) et 1 épreuve jouée (le 3x3, non comptabilisé dans le score final du Challenge).

**Toutes les infos sur eFFBB.**

### RAPPEL :

**Le respect des dates de naissances 2011 et 2012 est incontournable pour participer aux épreuves. Aucun licencié U11 ne peut participer à la qualification départementale - régionale - nationale, même s'il est surclassé pour les compétitions.**

- Tous les licenciés filles et garçons nés en 2011 et 2012 doivent être évalués sur les épreuves du Challenge Benjamin(e)s.

Contact pour répondre à toutes vos questions :

**Nzumba KAMALANDUA**

[jeunesse@ffbb.com](mailto:jeunesse@ffbb.com)

# RÈGLEMENT

- **Un(e) licencié(e) "fille" ou "garçon" ne peut représenter que le comité où la licence a été enregistrée (sauf exception en cas de dérogation fédérale (si un enfant joue dans un département différent d'où le club est enregistré, faire une demande fédérale à jeunesse@ffbb.com).**
- **Le respect des dates de naissances 2011 et 2012 est incontournable pour participer aux épreuves. Aucun licencié U11 ne peut participer à la qualification départementale - régionale - nationale, même si un(e) licencié(e) est surclassé pour les compétitions.**
- **Pour la Finale Nationale, le ballon mis à disposition pour passer les épreuves sera uniquement le taille « 6 ».**
- Pour La Finale Nationale de la 17<sup>ème</sup> édition du Challenge Benjamin(e)s qui aura lieu à **PARIS**, les délégations seront convoquées dès le vendredi matin 26 avril 2024 au centre d'hébergement (**sans exception**).
- La 1<sup>ère</sup> phase est la phase club et les résultats doivent être saisis sur la plateforme par les clubs sauf si le club n'organise pas de Challenge, les enfants peuvent contacter le comité pour participer.
- Les Comités Départementaux ont la charge de l'organisation du Challenge sur leur Territoire.
- Les Comités Départementaux diffusent l'information à tous les Clubs à l'aide des visuels (affiches, grille de saisie et divers supports).
- La Ligue Régionale reçoit par le biais de la plateforme dédiée les podiums de ses Comités Départementaux et peut ajouter des noms de participants supplémentaires suivant les règles adoptées.
- Participer à la Finale Nationale des épreuves individuelles du Challenge Benjamins Benjamins, c'est aussi participer au tournoi 3x3 pour tous les jeunes venant de toutes les régions de France.
- Le concept **J.A.P.** (« je **J**oue, j'**A**rbitre, je **P**articipe) est alors proposé aux jeunes joueurs et joueuses du 3x3.
- **Lors des épreuves individuelles Départementales, Régionales ou Nationales, en cas d'égalité**, c'est l'épreuve Evan FOURNIER qui départage les candidats. (En cas de nouvelle égalité, l'épreuve Evan Fournier sera repassée).
- Aucun cumul de points ne sera fait avec les épreuves initiales.
  
- Les Clubs se connectent à la plateforme dédiée avec un profil « Association » ou « Association – Secrétariat » ou « Association – Jeunesse » et saisissent les résultats des enfants qui ont participé aux épreuves puis valident l'inscription.
- Les Comités Départementaux recensent les participants des Clubs à l'aide de la plateforme dédiée, sur l'onglet « *participants* » et annotent également les onglets « *généralités* » et « *podium* ».
- Les Ligues Régionales recensent les participants des Comités à l'aide de la plateforme dédiée, sur l'onglet « *participants* » et annotent également les onglets « *généralités* » et « *podium* ».
  
- A la fin de la phase club les joueuses et joueurs sont classés en fonction de leur score.  
Les Comités Départementaux convoqueront les enfants qualifiés pour leur finale départementale en fonction de leur score
- Pour la Finale Régionale, la Ligue Régionale et les Comités Départementaux s'accordent sur le nombre de participants.
  
- Pour la Finale Nationale, seront retenus la 1<sup>ère</sup> fille et le 1<sup>er</sup> garçon de chaque "secteur".
- Pour la Finale Nationale, en cas d'indisponibilité de l'un des joueurs terminant 1<sup>er</sup> de sa Ligue Régionale, il sera demandé au second du podium de prendre la place du 1<sup>er</sup> voire le troisième, si le second est aussi indisponible.
- Lors des finales à Paris, les épreuves seront jugées comme il est indiqué sur les fiches des épreuves mises à votre disposition sur le site de la FFBB et dans les structures décentralisées.
- Un briefing sera organisé avec les accompagnateurs responsables des délégations.
- Lors de l'entraînement des candidats aux épreuves, il sera fait un rappel des épreuves et du jugement de celles-ci.



## INFORMATIONS

### La phase Club :

Les clubs via FBI/Jeunesse/Challenge Benjamin(e)s annotent les scores des licenciés pour le **31 décembre 2023**.

### La phase départementale : à organiser avant le **25 février 2024**.

#### La finale du Challenge individuel :

Le comité Départemental recueille les résultats des clubs sur FBI/Jeunesse/Challenge Benjamin(e)s et définira le mode opératoire pour proposer un maximum d'enfants à la finale départementale.

#### Le Challenge par équipe :

Tous les inscrits participeront au moment de la finale départementale à un tournoi 3x3 organisé suivant les modalités propres au Comité Départemental et le document technique des épreuves.

### Les obligations :

#### **Sportives :**

Chaque Comité Départemental devra saisir pour le **25 février 2024** le formulaire et annoter les onglets :

- Informations ;
- Participants (recenser les licenciés des Clubs qui se sont préparés aux épreuves) ;
- Podium.

#### **Communication :**

Les différents comptes rendus, article de presse et photos sont à adresser à : [chuet@ffbb.com](mailto:chuet@ffbb.com)

### La phase régionale : à organiser pour le **31 mars 2024**.

#### **Réf : décision du Bureau Fédéral prise lors de sa réunion du 14 septembre 2018**

Pour les finales régionales qualificatives à la phase nationale, nous laissons aux Ligues Régionales la flexibilité de les organiser comme elles le souhaitent, soit exemple :

#### **ARA (Auvergne, Lyonnais, Alpes)**

➤ **1 seul lieu**, 1 seule date mais 3 qualifiés U13 M et U13F, soit les 1ers au score de l'Auvergne, du Lyonnais, des Alpes

**ou**  
 ➤ **3 lieux**, même dates ou pas avec toujours 3 pour les qualifiés le 1er au score de l'Auvergne, du Lyonnais, des Alpes

#### **ou autre**

Les qualifiés issus des Comités Départementaux seront donc attachés à cette sectorisation sur la géographie 2017-2018

(exemple CD63 Auvergne, CD69 Lyonnais, CD38 Alpes.....)

#### La finale du Challenge individuel :

Charge à chaque Ligue Régionale de définir, avec les Comités Départementaux qui la constituent, les modes opératoires pour proposer un maximum d'enfants à la finale régionale.

#### Le Challenge par équipe :

Tous les inscrits participeront à un tournoi 3x3 organisé suivant les modalités propres à la Ligue Régionale et le document technique des épreuves. L'épreuve du 3x3 n'est pas comptabilisée dans le résultat des épreuves individuelles.

## Les obligations :

### **Sportives :**

Chaque Ligue Régionale devra saisir pour le **31 mars 2024**

- Participants (podiums des CD et plus suivant le choix de la Ligue Régionale)
- Podium

### **Communication :**

Les différents comptes rendus, article de presse et photos sont à adresser à : [chuet@ffbb.com](mailto:chuet@ffbb.com)

### **Administratives :**

Il est impératif de saisir le nom de la personne majeure et licenciée qui accompagnera les enfants à PARIS sur le week-end des épreuves.

Cette personne "Responsable de la Délégation" devra :

- Accompagner les familles pour répondre à leurs besoins relatifs à la venue à Paris.
- Informer les familles des possibilités pour réserver les places au regard des dispositions proposées par l'organisation du "Challenge".
- Être présent toute la durée du séjour avec les enfants de la délégation Régionale à Paris.

La FFBB n'invitera à Paris que des jeunes ayant obligatoirement participé à la phase départementale **ET** à la phase régionale.

## La phase nationale

Elle aura lieu le week-end des Finales de Coupe de France. Les épreuves débiteront le **vendredi 26 avril 2024**.

L'hébergement des délégations Régionales se fera au :

### **Lieu à définir**

**Pour toutes les délégations (sans exception), une réunion d'informations aura lieu le vendredi 26 avril 2024. (Lieu et horaire à définir)**

### Le Challenge par équipe :

Tous les inscrits participeront à un tournoi 3x3 suivant le document technique des épreuves.

### Hébergement à Paris pour la délégation :

#### La délégation de la Ligue est composée de :

- la licenciée U13 qualifiée
- le licencié U13 qualifié
- le responsable majeur(e) et licencié désigné(e) par la Ligue

- Toutes les délégations seront logées à Paris (lieu à définir).
- La FFBB prend en charge :
  - Le déjeuner du vendredi
  - Le transport sur le site des épreuves
  - Le repas des 3 personnes le vendredi soir
  - La nuit du vendredi au samedi
  - Le petit déjeuner et le panier repas du samedi midi
  - La nuit du samedi au dimanche
  - Le petit déjeuner du dimanche matin
- A votre charge :
  - Le repas du samedi soir

Les détails de l'organisation du week-end ainsi que des épreuves vous seront communiqués ultérieurement.

